



Bruxelles, le 10 septembre 2025

CM 3929/25

AVIATION
RELEX
CLIMA
PROCED

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant: isabelle.besson@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32 2 281 8212

Objet: **Procédure écrite exigeant une réponse au plus tard le 12 septembre 2025 à midi heure de Bruxelles (12 heures HEC) par courrier électronique à l'adresse avia-mar@consilium.europa.eu**

Préparation de la 42e session de l'Assemblée de l'OACI (Montréal, 23 septembre – 3 octobre 2025) – Contributions au nom des États membres

- Approbation
 - Lancement de la procédure écrite
-

Le Comité des représentants permanents (2^e partie) ayant décidé, le 10 septembre 2025, de recourir à la procédure écrite, la présidence invite **toutes les délégations** à **indiquer expressément** si elles sont d'accord pour:

- approuver le texte du document d'information figurant dans le document 12372/25 ADD1;

Veillez répondre par "OUI" ou par "NON".

- autoriser la présidence danoise à présenter ce document au nom de l'Union européenne et de ses États membres à la 42^e session de l'Assemblée de l'OACI;

Veillez répondre par "OUI" ou par "NON".

- confirmer que, au cas où il serait nécessaire d'adapter le texte du document d'information pour qu'il soit parrainé par d'autres États tiers, le texte peut être modifié, à condition que les changements n'en affectent ni l'essence ni l'objectif.

Veillez répondre par "OUI" ou par "NON".

Les éventuelles déclarations unilatérales doivent être faites en même temps qu'il est répondu aux questions.

Les réponses doivent parvenir au secrétariat général du Conseil **au plus tard vendredi 12 septembre 2025 à 12 heures** HEC (midi heure de Bruxelles) et être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante: avia-mar@consilium.europa.eu.